



DEMANDE DE COFINANCEMENT POUR LES BILANS PREVISIONNELS DE RETRAITE

Nom / raison sociale du porteur de projet :

Date :

Prénom / NOM / Fonction du signataire

Cachet et signature



A-1

INFORMATIONS SUR LE PORTEUR DE PROJET

1) Nom ou raison sociale du porteur de projet

2) Adresse du siège social (K bis)

CP : Ville :

Pays :

3) Adresse de l'établissement concerné par le projet

4) Responsable de l'entreprise

Nom / Prénom

Fonction

Téléphone

Fax

E-mail

5) Titre / nom du projet

6) Date de début du projet :

7) Date de fin du projet :

8) Responsable du projet

Nom / Prénom

Fonction

Téléphone

Fax

E-mail

9) Informations complémentaires

statut juridique

N° SIRET

Code NAF

N° URSSAF

N° existence (OF)

N° déclaration préalable
(association)

10) Effectifs salariés de
l'année N-1 :

**A- 2****INFORMATIONS SUR LE PORTEUR DE PROJET****1) Secteur principal d'activité :****2) Critères de taille (au sens de la recommandation de la Commission du 3 avril 1996)**

	Année N - 1		Année N ⁽¹⁾	
<u>Effectif salarié < 50 personnes</u> ⁽²⁾				
B – Chiffre d'affaires < 7 M d'euro	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
C – Bilan annuel < 5 M d'euro	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
D – critères d'indépendance ⁽³⁾	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

<u>Effectif salarié < 250 personnes</u> ⁽²⁾				
B – Chiffre d'affaires < 40 M d'euro	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
C – Bilan annuel < 27 M d'euro	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

Chiffre d'affaires année N-1 :

- Inférieur à 2 Millions d'euros
 Entre 2 et 10 Millions d'euros
 Entre 10 et 50 Millions d'euros
 Supérieur à 50 Millions d'euros

Bilan comptable année N-1 :

- Inférieur à 2 Millions d'euros
 Entre 2 et 10 Millions d'euros
 Entre 10 et 43 Millions d'euros
 Supérieur à 43 Millions d'euros

⁽¹⁾ Année N = retenir le dernier exercice clôturé

⁽²⁾ Notion d'effectif : utiliser les articles L 421-1 et L 421-2 du Code du travail relatifs aux seuils de représentativité

⁽³⁾ Sont considérées comme indépendantes les entreprises qui ne sont pas détenues à hauteur de 25 % ou plus du capital ou des droits de vote par une ou plusieurs entreprises ne répondant aux critères A et B ou C (sauf si l'entreprise est détenue par des sociétés publiques de participation, des sociétés de capital à risque ou des investisseurs institutionnels à la condition que ceux-ci n'exercent aucun contrôle sur l'entreprise ou dans le cas d'une forte dispersion du capital)

L'entreprise appartient-elle à un groupe ? Oui Non

Nom du groupe :

Effectifs salariés actuels du groupe :

Indépendance : plus de 25% du capital de l'entreprise est détenu par une ou plusieurs entreprises qui ne sont pas elles-mêmes des PME : Oui Non

Régime TVA assujetti : Oui Non

**L'ENTREPRISE ET SON ENVIRONNEMENT***Cocher la/les case(s) correspondant à votre /vos réponses***Evolution de l'environnement économique**

- Acquisition de nouveaux marchés
- Développement d'une activité
- Augmentation du prix des matières premières
- Forte pression sur les prix de vente
- Intensification de la concurrence (ex : arrivée de nouveaux concurrents, évolution des parts de marché...)
- Projet de cession de l'entreprise
- Autre - Précisez :
-
-

Evolution de l'environnement technique

- Développement de nouveaux produits / moyens / processus
- Modification de produits / moyens / processus
- Mutations technologiques
- Normes qualité / certification ISO
- Autre - Précisez :
-
-

Evolution du contexte social interne

- Déséquilibre de la pyramide des âges (ex : pyramide vieillissante)
- Départs à la retraite massifs
- Turnover élevé
- Absentéisme élevé
- Climat social (ex : relations avec les partenaires sociaux se tendent...)
- Rareté des ressources (ex. difficultés de recrutement / manque de candidatures adaptées...)
- Problèmes de santé détectés (TMS, maladies professionnelles, arrêts longues maladies, revendication sur le stress au travail...)
- Adaptation aux évolutions du cadre légal
- Intégration des évolutions du cadre conventionnel (accords de Branche)
- Autre :

Précisez :



PROBLEMATIQUE DE L'ENTREPRISE

Cocher la/les case(s) correspondant à votre /vos réponses

Quel(s) facteur(s) incite(nt) votre entreprise à initier une gestion prévisionnelle / prospective des emplois et des compétences ?

- Maintenir une capacité d'innovation compétitive
- Gagner en productivité, améliorer les performances de l'entreprise par le développement des compétences...
- Mettre en œuvre une stratégie de gestion des ressources
- Avoir une meilleure connaissance des métiers dans l'entreprise, identifier les emplois stratégiques et/ou sensibles
- Recruter, intégrer et fidéliser (ex : assurer une mobilité interne pour mieux fidéliser)
- Identifier les besoins en compétences / définir de nouvelles compétences / fonctions
- Faire face / anticiper l'évolution des métiers
- Anticiper la perte de compétences / Organiser le transfert de compétences
- Développer l'attractivité de l'entreprise : promouvoir l'existence de parcours professionnels tout au long de la vie professionnelle
- Préparer l'entreprise à une éventuelle reprise (départ en retraite du/des dirigeants notamment)
- Autre - Précisez :
-
-

PROJET DE L'ENTREPRISE

Cocher la/les case(s) correspondant à votre /vos réponses

Quels objectifs votre entreprise s'est-elle fixés par rapport à cette démarche compétences ? (Résultats attendus)

- Accompagner la stratégie de croissance
- Mettre en oeuvre les moyens nécessaires à l'évolution des compétences requises par les activités de l'entreprise : anticiper les besoins en compétences
- Donner cohérence à l'ensemble des dispositifs déjà existants dans l'entreprise (dispositifs de formation, passerelles, définition de fonction, etc.)
- Favoriser l'employabilité de son personnel
- Favoriser les parcours professionnels (développer les passerelles métiers, les évolutions, la mobilité, les reclassements...)
- Développer la motivation individuelle et collective
- Impliquer davantage les managers dans la gestion des ressources humaines
- Travailler en priorité sur la gestion des populations dites sensibles, notamment les seniors âgés de plus de 50 ans (ex : Anticiper les départs en retraite et organiser le transfert de compétences)
- Optimiser le recrutement, attirer et fidéliser les talents
- Rentabiliser l'investissement formation
- Répondre aux obligations légales
- Identifier et préparer les conditions de réussite pour la cession de l'entreprise
- Se donner les moyens de créer le dialogue sur les objectifs de départ en retraite
- Autre - Précisez :
-
-



En quoi le bilan prévisionnel de retraite est un outil de prospective pour la gestion des emplois et des compétences dans votre entreprise ?

- Privilégier le dialogue social pour anticiper et gérer la démographie de vos effectifs
- Mettre en œuvre des entretiens professionnels de mi-carrière structurés
- Piloter et mieux organiser les « seconde partie » et « fin » de carrière
- Impliquer l'ensemble des acteurs et plus particulièrement des managers
- Mettre en œuvre un projet transverse décloisonné (RH / production / services supports...)
- Anticiper le départ d'un ou de plusieurs salariés pour organiser la transmission des savoir-faire
- Anticiper le départ du / des dirigeant(s) pour organiser et planifier la transmission de l'entreprise
- Autre - Précisez :
-
-

STRATEGIE DE COMMUNICATION DE L'ENTREPRISE SUR LES BPR

La communication autour des BPR a été faite :

- Pour les salariés potentiellement bénéficiaires

- à l'occasion d'un entretien individuel animé par le manager
- à l'occasion d'un entretien individuel animé par un interlocuteur RH
- à l'occasion d'un entretien individuel animé par un interlocuteur RH et le manager
- par une réunion interne animée par la RH
- par une réunion interne co-animée par la RH et France Retraite
- par une réunion de service animée par le manager
- par un courrier personnalisé (adressé par l'entreprise et/ou France RETRAITE)
- par la plaquette d'information sur le BPR, transmise et commentée par FORMAPAP
- par affichage dans l'entreprise
- Autre - Précisez :
-

- Pour les managers

- à l'occasion d'un entretien individuel animé par un interlocuteur RH
- par une réunion interne animée par la RH
- à l'occasion d'un comité de direction
- Autre - Précisez :
-

- Pour les instances représentatives du personnel (CE, DP...)

- lors d'une réunion programmée du CE / des DP
- par une réunion exceptionnelle animée par la RH
- par une réunion exceptionnelle co-animée par la RH et France Retraite
- par affichage
- Autre - Précisez :
-

**B-1****BILANS PREVISIONNELS DE RETRAITE - PREVISIONS**

Montant d'un Bilan Prévisionnel de Retraite (BPR) dans le cadre de la convention de partenariat FORMAPAP – France RETRAITE : **380€HT**.

Année	2009	2010	2011	2012	Total
Nombre de BPR prévus					
Montant total des BPR prévus	- €	- €	- €	- €	- €

Bénéficiaires des BPR prévus	2009	2010	2011	2012	Total
Salariés 45 ans à 49 ans					0
Salariés de 50 à 54 ans					0
Salariés de 55 ans et +					0
TOTAL	0	0	0	0	0

JOINDRE LA LISTE DES SALAIRES BENEFICIAIRES DES BPR PREVUS

(NOM, Prénom, sexe, date de naissance, date d'embauche et CSP) – Cf. formulaire en annexe

TABLEAU DES FINANCEMENTS

Année	2009	2010	2011	2012	Total
Montant total des BPR prévus	- €	- €	- €	- €	- €
Montant total de l'EDEC prévisionnel demandé (taux à 30%)	- €	- €	- €	- €	- €
Montant total des fonds privés prévisionnels (restant à la charge de l'entreprise)	- €	- €	- €	- €	- €

RAPPELS

1. Date d'éligibilité des BPR au cofinancement de l'EDEC dans le cadre du dispositif Générique :
Du 01 Octobre 2009 au 31 mars 2012

2. Le montant de l'EDEC est **net de taxe** et non assujetti à la TVA

Date – Signature – Cachet de l'entreprise

**PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE A LA DEMANDE DE COFINANCEMENT DES BPR****Pour toutes les entreprises adressant une demande de cofinancement :**

- Attestation d'aides publiques complétée et signée *Cf. formulaire ci-joint p. 9*
- Liste des bénéficiaires des BPR prévus *Cf. modèle ci-joint p. 10*
- Pour les entreprises de plus de 10 salariés : PV d'information du CE / des DP sur la mise en place des BPR et la demande de cofinancement EDEC (à défaut : PV de carence)
- Copie de la convention de prestation signée avec France Retraite

Pour les entreprises adressant une demande de cofinancement pour plus de 20 BPR :

- Eléments financiers *Cf. formulaire ci-joint p. 11*
- A défaut : liasses fiscales / bilans comptables des trois années précédant la mise en œuvre des BPR (si tableau non complété en page 14)



ATTESTATION : AIDES PUBLIQUES NATIONALES ET COMMUNAUTAIRES OBTENUES POUR LES ANNEES N-3, N-2 et N-1

Type d'aide (intitulé)	Origine de l'aide (financeur)	Année (de réception des fonds)	Montant

La notion d'aide recouvre, indépendamment de leur régularité en droit interne, l'ensemble des avantages directs ou indirects que les pouvoirs publics peuvent allouer à une entreprise ou à un groupe d'entreprises sous forme de subvention, exonération fiscale, remise de dettes, abandon de créance, octroi de garantie, prise de participation en capital, prêts à taux réduits, avances remboursables, prêts ou mises à disposition de biens meubles, immeubles ou de personnels, rabais sur le prix de vente ou de location, réalisation d'infrastructure ou de travaux sur le site de l'entreprise...

1 - Votre entreprise est à jour de ses obligations conventionnelles relatives à la formation (années N-3, N-2 et N-1) **oui** **non**

2 - Votre entreprise est à jour de ses obligations fiscales relatives à la formation (années N-3, N-2 et N-1) **oui** **non**

3 - Votre entreprise est à jour de ses obligations sociales (déclaration URSSAF, ASSEDIC...) pour l'année N-1 **oui** **non**

4 - Votre entreprise est à jour de ses obligations fiscales (IS, TP, TVA...) pour l'année N-1 **oui** **non**

Date :

Nom, Prénom, Fonction et signature :

Cachet de l'entreprise



ELEMENTS FINANCIERS POUR ANNEE N-3, N-2 ET N-1

A remplir exclusivement pour les entreprises adressant une demande de cofinancement
Pour plus de 20 Bilans prévisionnels de retraite

Equilibres financiers ⁽⁴⁾

<i>En milliers d'euro</i>				Prévisionnel
	Année N - 3	Année N - 2	Année N - 1	Année N
Chiffre d'affaires (CA)				
CA export				
Valeur ajoutée				
Excédent brut d'exploitation				
Résultat d'exploitation				
Résultat net				
Capital propre				

⁽⁴⁾ A remplir d'après la déclaration fiscale :
CA = FL
CA export = FK
VA = FL + FM + FN - FS - FT - FU - FV - FW

EBE = VA - FX - FY - FZ + FO
Résultat net = HN
Capital propre = DL

En lieu et place du tableau ci-dessus complété, l'entreprise peut adresser à FORMAPAP les bilans comptables / liasses fiscales des 3 exercices précédant l'année de mise en oeuvre des BPR